

10^{ème} Ronde des *Grangeons*

Course pédestre

sur chemins (15 km)

Samedi 6 septembre 2008

Ambérieu-en-Bugey

challenge de la grosse course : Trail de Douvres 4 mai , Ronde des Grangeons 6 septembre ,Roc et Gravillons Ceyzériat 21 septembre

Course comptant pour le challenge des courses hors stade de l'Ain (catégorie 1) et pour le challenge des courses de montagne de l'Ain

Inscriptions

Internet www.amberieumarathon.org ou bulletin au verso à remplir



10^{ème} Ronde des Grangeons - Départ et arrivée au terrain de motocross
Route des Allymes - Ambérieu-en-Bugey

Départ

samedi 6 septembre 19h00

Renseignements

Tel : 04 74 34 09 58

Site Web www.amberieumarathon.org
ronde.amberieumarathon.org

Retrait des dossards

Samedi 6 septembre :

10h00 - 13h00

Siège d'Ambérieu Marathon
Chemin du stade (vers Avenue Paul
Painlevé derrière l'ancienne maternité)

à partir de 14h00 –
moto -cross départ

Douches à disposition

Remise des prix à partir de 21h00 - **Repas Bugiste** : 12,00 €,
bal champêtre, feux d'artifice, camping sur place gratuit
prix spécial pour le défi de la ronde (course et marche)

*Ambérieu Marathon, club organisateur, reverse 1 € par
inscription à des associations caritatives de l'Ain*

Inscription COUREUR 10^{ème} Ronde des Grangeons

06/09/08

Réservé organisation

Dossard :

Certificat médical :

Nom : _____

Prénom : _____

Sexe : M / F

Date de naissance : ____ / ____ / 19 ____

N° de licence FFA : _____

Club : _____

Non licencié FFA : une licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, ou, pour les non licenciés auxquels ces compétitions sont ouvertes, à la présentation de ce seul certificat ou de sa copie certifiée conforme, qui doit dater de moins d'un an (loi n°99-223 du 23.03.1999 art 6)

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Inscription : 12,00 € (majoration de 3 € le jour de la course) marche 10€

Repas : 12,00 € X.....personne(s) =

€

Total à régler : _____ €

*Chèque à libeller à l'ordre de : Ambérieu Marathon et à adresser à :
Ambérieu Marathon – Impasse du stade 01500 AMBERIEU EN BUGEY*

Fait le _____ à _____

Signature

Pour les mineurs, nom et signature d'un parent ou du tuteur légal

Réservé organisation

Bulletin à retourner avant le
03/08/2008 accompagné du règlement
et de la photocopie de la licence ou du certificat médical

Règlement :
Repas :

REGLEMENT COUREURS RONDE DES GRANGEONS 2008

Organisation

La Ronde des Grangeons est une épreuve pédestre organisée par AMBERIEU MARATHON, association sportive de course à pied dont le siège est situé 1, chemin du stade – 01500 Ambérieu-en-Bugey. La Ronde se déroule sur un circuit vallonné de 15 km, à parcourir 1 fois, comprenant 90% de chemins de terre ou empierrés et 10% de routes. Le départ et l'arrivée ont lieu à Ambérieu-en-Bugey au motocross, route des Allymes.

La 10ème RONDE DES GRANGEONS sera organisée le samedi 6 septembre 2008.

Elle est inscrite au Challenge Départemental des courses Hors Stades de l'AIN (catégorie 1 et au Challenge Départemental de la Montagne). Comptant pour le challenge de la grosse course avec : **TRAIL de DOUVRES** le 4 mai, et la **ROC et GRAVILLONS** le 21 septembre. Le départ sera donné à 19h00.

L'épreuve est ouverte aux coureurs et coureuses à partir de la catégorie cadet.

Cadettes et cadets : né(e)s en 1992 et 1993 - Juniors femmes et hommes (1990 et 1991) - Espoirs femmes et hommes (de 1987 à 1989) - Seniors femmes et hommes (de 1970 à 1986) - Vétérans 1 et vétérans 1 (de 1960 à 1969) - Vétérans 2 et vétérans 2 (de 1950 à 1959) Vétérans 3 et vétérans 3 (de 1940 à 1949) - Vétérans 4 et vétérans 4 avant 1939.

Droits d'inscription

Les droits d'inscription pour chaque concurrent sont de 12,00 €. Ce droit sera majoré de 3,00 € pour toute inscription sur place le 6 septembre 2008. Aucune inscription ne sera acceptée par l'organisation sans certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou présentation d'une licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition. Les accompagnateurs à vélo ne sont pas autorisés.

Dans un souci de préserver l'environnement, il est demandé aux participants de déposer les bouteilles vides et autres emballages à proximité des zones de ravitaillement.

Les droits d'inscription comprennent :

- une assurance responsabilité civile souscrite par les organisateurs pour tous les participants pendant la durée des épreuves
- un lot souvenir
- les ravitaillements sur le parcours
- le don de 1 € à des associations caritatives du département de l'AIN.

Repas

Un repas chaud sera servi sur l'aire d'arrivée à partir de 21h00. Le prix des repas est 12,00 €. Le nombre de repas est limité aux 300 premiers inscrits. Un bal champêtre gratuit et un feu d'artifice sera tiré en fin de soirée.

Un prix spécial sera pratiqué aux coureurs souhaitant participer à la marche du lendemain, le réveil musical ainsi que le petit déjeuner leurs seront offerts soit pour les 2 épreuves, 22 euros